



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commune de
BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance du 25 juin 2024

Président : M. Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT

Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Marie-Claire MULLIERE - Céline BESSONNAT – Stéphanie GREMERET

MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLLOUX - Yves LOMBARD - Sébastien LESSARD - Cédric TISSOT

Absents excusés : Quentin D'ALASCIO - Sylvie BARTHELEMY pouvoir Marie-Claire MULLIERE – Sylvie SAUNIER

Absente : Constance FINAS

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 21 mai 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

DECISION SUR L'ACQUISITION DU RESTAURANT L'EMBUSCADE

M. le Maire revient sur les différents échanges, analyses techniques et financières concernant le projet d'achat du café-restaurant l'Embuscade. Il ajoute que l'opération serait éligible à certaines subventions (Département, TEA, DETR) et présente plusieurs tableaux détaillant les dépenses, l'emprunt et le retour sur investissement attendu. Chaque conseiller ayant exposé son avis, il est décidé de donner suite à la proposition de vente d'Alain VEROT.

Le Conseil accorde donc le projet et charge le maire de lancer la consultation du marché de maîtrise d'œuvre et de demander les subventions. Une réunion publique sera prévue en fin d'année.

VOTE : proposition adoptée : 10 voix pour – 2 abstentions

NOMINATION DES REGISSEURS DE LA GARDERIE

M. le Maire rappelle au Conseil, que pour donner suite au départ en retraite de l'agent chargé de la régie garderie, il est nécessaire de nommer un nouveau régisseur. Le maire propose de désigner Mme Christine BOUILLLOUX, régisseuse titulaire. Mme Gaëlle CHARBOUILLOT reste quant à elle,

régisseuse préposée. Toutes deux seront chargées de récolter et manipuler les fonds issus des règlements de la garderie et seront responsables de leur conservation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette proposition.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT

Mme Marie-Claire MULLIERE, adjointe, et M. Sébastien LESSARD, conseiller, présentent à l'assemblée le projet du « Conseil Municipal Jeunes » pour la création d'un terrain multisport à proximité de la structure d'accueil. Le maire expose le devis reçu pour la reprise complète du terrain en enrobé.

Le Conseil Jeunes mènera des réflexions plus approfondies concernant l'aménagement du terrain qui combinerà les disciplines telles que le football, le handball, le basket et le running. Le chiffrage pour l'acquisition du matériel et les tracés au sol est en cours.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet et charge M. le Maire de signer le devis.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

MODIFICATION DU TARIF DES PLAQUES DU JARDIN DU SOUVENIR

M. le Maire revient sur le prix de la confection des plaques gravées du jardin du souvenir et informe le Conseil qu'il sera désormais de 150 € par plaque, à refacturer à chaque famille de défunt.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'appliquer ce tarif et charge M. le Maire de modifier le règlement du cimetière dans ce sens.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

REVISION DES LOYERS

M. le Maire présente au Conseil les nouveaux indices de référence des loyers, à prendre en compte pour leur révision au 1^{er} juillet 2024, soit :

IRL 1^{ER} trimestre : 143.46, IRL 2^{ème} trimestre : 140.59, IRL 3^{ème} trimestre : 141.03, IRL 4^{ème} trimestre : 142.06

Cependant, cette augmentation estimée à 3.5 % étant considérée comme trop importante, le Conseil municipal décide d'appliquer une hausse limitée à 1.5 % sur les loyers 2023.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

REFLEXIONS SUR LE RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS AUX SERVICES TECHNIQUES

M. le Maire fait part au Conseil des probables départs en retraite de deux agents des services techniques en fin d'année (espaces verts et restaurant scolaire). Il présente donc les différentes options de recrutement et ajoute que les deux postes à pourvoir seront conditionnés de la manière

suivante : signature d'un contrat à durée déterminée d'un an, puis stagiairisation et enfin titularisation.

Après avoir entendu le discours du maire, le Conseil autorise ce dernier à lancer une campagne de recrutement pour pallier le prochain manque d'effectif.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

MODIFICATION D'UNE DELIBERATION POUR L'ONE

M. SAMOUILLAN a fait part à M. le Maire qu'une erreur s'est glissée dans la délibération du 05 septembre 2023 « demande de distraction des parcelles communales AD 161, AN 65, ZA 83 ». En effet, les parcelles concernées sont ZA 82, AN 64, AD 160

Le Conseil accepte de modifier la délibération en ce sens.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

M. le Maire revient sur la problématique esthétique du cimetière et alerte le Conseil sur la nécessité de réhabiliter les allées. Ainsi, il présente plusieurs devis de réfection.

Le Conseil décide de confier les travaux à l'entreprise « Mickael GUIGUE » dont l'offre est la moins-disante des trois propositions.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

M. le Maire fait part au Conseil de l'état du véhicule des services techniques. Il ajoute que ce dernier mériterait d'être remplacé et évoque l'idée d'investir dans un véhicule électrique.

Après réflexions et étude des devis, le Conseil décide de ne pas opter pour ce genre de voiture, jugée trop chère et opte pour l'achat d'un véhicule thermique essence à boîte automatique d'occasion.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

JOBS D'ETE

Au vu du surcroît d'activité pendant la période estivale, un renfort est nécessaire auprès des services techniques de la commune.

Nathalie TISSOT, adjointe, rappelle aux membres du Conseil que depuis 2020, la création d'un emploi d'agent technique non titulaire, à temps complet pour exercer les fonctions d'employé polyvalent des services techniques est mis en place pendant la période estivale. Cet emploi est proposé aux jeunes habitants de la commune, âgés de 16 à 18 ans, selon leurs disponibilités, pour une période d'une ou plusieurs semaines, à compter du lundi 1^{er} juillet.

M. le Maire propose que cette initiative soit renouvelée pour l'été 2024, du 1^{er} juillet au 30 août, pour 13 jeunes, âgés de 16 ans à 18 ans habitant la commune. Une dérogation est mise en place pour les enfants dont les parents font partie du personnel communal.

Le Conseil accepte cette proposition.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2024

Le maire présente au conseil les devis supplémentaires pour la réfection des routes faite par la com-com sur le parking de Tenarre, rue de la Boucle, route de la Pote et dans le virage de la route de la Verne.

Le Conseil décide d'augmenter le fonds de concours voirie pour 2024.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 12 voix pour

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire évoque :

- Une demande d'étude pour pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle multi-activités,
- La validation du PLUi au 30 mai 2024,
- La proposition d'un administré pour la vente à la commune d'un terrain constructible pouvant accueillir 4 ou 5 lots. Le Conseil ne donne pas suite,
- L'invitation destinée aux élus de l'Association « Bresse Nouvelle » à une journée portes ouvertes le 21 septembre 2024,
- Le renouvellement du marché de restauration scolaire avec la nécessité de lancer une consultation auprès de trois prestataires en imposant un délai de réponse de 2 semaines et une obligation d'utiliser le service ROPACH,
- Le projet d'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) au lotissement le Verger. Le Conseil donne un avis défavorable,
- Une réunion prévue le 15 juillet 2024 à 14h pour un recours sur les travaux de réfection de la route des Relouises,
- La validation du planning des élections du 30 juin et 07 juillet prochains.

Yves LOMBARD évoque la fête du Troquis, concernant notamment l'organisation du feu d'artifice sur le thème des jeux olympiques.

Colette JODAR-TORRES présente les nouveaux plots solaires lumineux reçus, à mettre en place sur le nouveau chemin piéton, route de Saint-Etienne.

Nathalie TISSOT fait part :

- De sa présence à l'assemblée générale de la fanfare dont la majorité des membres du bureau a démissionné. Un nouveau bureau a été composé,
- De la réunion du SIVOS et évoque la problématique du planning d'attribution du gymnase de St-Germain-du-Plain,
- De la tenue du dernier Conseil d'école : les effectifs correspondant à une classe, devraient baisser pour la rentrée 2025. 109 enfants sont recensés pour la rentrée 2024.
- Du renouvellement de la convention du RPI en cours de signature.

Marie-Claire MULLIERE revient sur :

- La dernière réunion du CCAS avec la préparation du repas des aînés, la présentation de l'animation « chez moi sûr » pour le maintien à domicile avec présentation d'un appartement témoin aménagé, l'acquisition de matériel pour la prévention du cancer du sein par l'association « Toujours femme » qui organisera des sessions d'autopalpation,
- Le dernier Conseil communautaire.

Dominique BOUILLLOUX présente son actualité bois :

- La société SILCOBOIS a terminé la coupe des peupliers aux Chevières,
- Il sera nécessaire d'acheter six cadenas de pompiers pour fermer les entrées des bois déterminées précédemment,
- Prévoir de nettoyer la parcelle communale, contiguë à celle de M. MARTIN, route du Vernay-Girard.

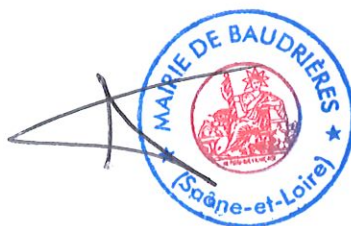
Cédric TISSOT évoque :

- La nécessité de reboucher les trous formés dans le chemin communal privé à Tenarre chez Mme GROS,
- La vente d'un terrain agricole route de Saint-Etienne,
- La nécessité des travaux de sécurité au pont dit romain,
- La prochaine visite d'Anthony VADOT au Gaec de la Verne le vendredi 28 juin prochain.

Sébastien LESSARD fait part au conseil :

- De sa demande auprès du SIVOS de créneaux de mise à disposition du gymnase pour les cours de tennis pendant la période hivernale,
- De l'organisation des olympiades et du KHO LANTHA FAMILY lors de la fête du Troquis avec le CMJ,
- De la vitesse constatée route de Simandre par des administrés,
- De la nécessité de rédiger un avenant au règlement du cimetière concernant la finition des concessions « pleine terre ».

Date à retenir : prochain conseil municipal : 03 septembre 2024 à 20h



Cédric DAUGE, Maire